



Pôle nord-est

Quelques nouvelles du CE

Janvier 2015

1. Rapport d'expertise.....	2
2. Modification de structure en Lorraine	2
3. Filière.....	3
4. Réunion préparatoire DP	3
5. Compte-rendu du CCE de décembre.....	3

Rapport d'expertise

Stéphane Bigata, expert du cabinet SECAFI, est venu présenter le rapport sur l'analyse des comptes de 2013 et les 6 premiers mois de 2014.

[Voir CR de la commission Eco du 15 janvier](#)

Sur les recettes, la publicité (350M) est mutualisée. Elle apparaît dans le budget mais au réel, il n'y a pas d'impact. Le budget est national, il est ensuite redistribué.

L'enjeu reste de pouvoir récupérer la publicité en soirée, car son absence impacte les recettes issues de la publicité en journée.

L'augmentation de la redevance (3€) : elle n'a pas profité à France télévisions. Nous sommes devenus plus dépendant du budget de l'état qu'avant, et ce n'est pas bon car les coupes budgétaires sont prévisibles.

Sur le Pôle Nord Est: Il y a eu en 2013 de fortes économies sur l'emploi non permanent.

Le budget 2014 du PNE devrait être facilement atteint puisqu'il est supérieur au réalisé 2013. Mais il faut attendre la consolidation des comptes pour en tirer des perspectives pour 2015, année qui s'annonce beaucoup plus compliquée...

La productivité (Nombre d'heures produites par nombre de personnes) a fortement augmenté dans le PNE.

La Filière : C'est la qualité de nos productions qui va faire la différence. Donc nous devons prioriser les moyens internes et surtout récupérer et encore mieux utiliser nos droits.

Sur le PDV : la directrice financière Nadine Mougel estime à 1,2M€ les économies attendues.

Les élus ont adopté [une motion](#) sur les droits.

Modification de structure en Lorraine

La direction propose la fermeture de la BAV de Thionville. Il y aura des impacts sur les rédactions de Nancy et Metz. Les élus ont donc demandé le report de la consultation après la réunion de la commission économique prévue le 4 février.

D'après le directeur, on ferme aujourd'hui Thionville car c'était une erreur de l'implanter là. Elle n'était pas utilisée, et les journalistes n'y allaient pas. Il estime que la création à l'époque a été dictée par des considérations non professionnelles.

L'économie attendue est de 40.000€ environ

Filière

[Voir CR de la commission du 12 janvier](#)

Les élus ont appris la disparition de « **1 Livre 1 jour** » fabriqué depuis 10 ans par le site de Lambersart et son transfert à Paris, à la Fabrication du Siège.

Un transfert incompréhensible puisque, faute de moyens internes suffisant, la fabrication a finalement été externalisée à une société privée !

Présent au CE, le DRH de la Filière n'a pas su expliquer les raisons de cette hérésie. Selon lui, cela ne met pas en péril les plannings, et l'on verra « plus tard » comment récupérer des produits de qualité. Sic.

Les élus ont donc rédigé [une motion](#).

Réunions préparatoires DP

Selon la DRH, le nouvel accord collectif se substitue aux usages en vigueur auparavant mais n'organise pas les réunions des DP.

Dans l'antenne d'Alsace, les réunions préparatoires des DP étaient parfois planifiées hors crédit d'heure. La direction a donc dénoncé cet usage

Compte-rendu du CCE de décembre

[\(Voir ci-dessous\)](#)

Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Nancy, Reims, Strasbourg, le 12 février 2015

Vos élus CGT :

Laurence Carpentier (Lille), William Maunier (Metz), Cyril Pinato (Filière Strasbourg), Claire Portalès (Besançon), Carole Herbin (Reims), Isabelle Debraye (Amiens), Annabelle Igier (Reims), Olivier Bouillon (Nancy), Bertrand Théry (Valenciennes), Christophe Steiner (Strasbourg), Angélique Sergent (Nancy), Philippe Cornet (Lambersart), Christophe Van Mullem (Lambersart)

Représentante syndicale : Véronique Marchand (Lille)

Prochain RDV le 20 février 2015 à Strasbourg

Vos élus  se tiennent à votre disposition



COMPTE RENDU REUNION
COMMISSION ECONOMIE ET STRUCTURES DU CE POLE NORD EST
Le 15 janvier 2015 à Nancy

Présents : Laurence Carpentier, Annabelle Igier, Florence Neuville, Yvonne Roehrig, Bruno Demange, Jean-Renaud Gacon, William Maunier, Didier Trotereau
Excusé : Eric Vial
Invités : Nadine Mougel (Directrice financière)
Eric Monier (Directeur de la régulation)
Laurence de Portu (Responsable financière à la Filière)
Stéphane Bigata (cabinet SECAFI-ALPHA)

Dans le cadre de sa mission légale, le cabinet SECAFI-ALPHA a été mandaté par le CE Pôle Nord-Est pour examiner les comptes 2013 et les prévisions pour 2014. Le cabinet a remis son rapport en novembre 2014.

Comme il s'agit des comptes 2013, et que cette analyse se déroule en janvier 2015, la commission et l'expert ont élargi l'étude en intégrant des éléments plus récents et un contexte plus général...sachant que le budget prévisionnel 2015 de FTV a été présenté au dernier CCE, mais la déclinaison au niveau du Pôle sera communiquée dans le courant du mois d'avril.

1/ Des dépenses en baisse en 2013 par rapport à 2012, mais un prévisionnel 2014 en hausse par rapport au réalisé de 2013

Les dépenses du Pôle sont en effet passées **de 111,7 à 105,3 M€**.

Malgré une augmentation du poste « personnel permanent » (+1,3M€), des baisses plus importantes sont constatées :

- Recours aux non permanents : -2,4M€
- Frais de mission : -0,7M€
- Achats de programmes (-2,2M€), et droits de tirage (-1,2M€)

Parallèlement à cette **baisse des dépenses** de 5,3M€, on constate aussi une **baisse des recettes** (-3,2M€) qui s'explique pour l'essentiel par la baisse de production documentaire.

Ces 105,3M€ de dépenses effectuées en 2013 s'avèrent inférieures à ce qui avait été prévu pour 2013 : le budget prévisionnel annonçait 113M€.

Les économies n'ont pas empêché l'engagement d'une campagne publicitaire pour promouvoir les émissions du matin, campagne rééditée fin 2014.

En 2014, ce prévisionnel passe à **107,4M€**. Il est donc :

- **en baisse** par rapport aux 113M€ prévus pour 2013
- **mais en progression** par rapport à ce qui a été réellement dépensé en 2013.

Ce budget 2014 a été établi **hors impact lié au coût de l'accord collectif**. Celui-ci est estimé à 5% de la masse salariale...soit à 40 ou 50M€, à l'échelle de la société.

La Direction précise à la commission qu'il s'agissait d'une volonté des services centraux.

Il est précisé aussi que ce **coût** de l'accord (comprenant les **harmonisations**, les **transpositions**, et le financement des **forfaits-jour**) sera donc couvert pour l'année 2014.

En revanche, les années futures seront, quant à elles, intégrées aux budgets futurs.

2/ Une année 2015 incertaine

Le budget 2015 devra donc intégrer la progression de la masse salariale de 5%, correspondant au coût de l'accord collectif.

Il est précisé à ce sujet qu'il est parfaitement normal **que la fusion représente un certain coût**.

La logique d'une fusion consiste à engager une réforme...et que son coût permette ensuite de réaliser des économies (de par les synergies qui en découlent).

A France Télévisions, le coût de la fusion est finalement un peu plus élevé que prévu.

Au niveau des ressources, il y a l'espoir de pouvoir bénéficier de **reprises sur les provisions** importantes qui ont été effectuées pour financer le PDV et les litiges.

Autre ressource : le commencement **des effets du PDV**, à compter du mois de juillet 2015...soit un impact équivalent **à la moitié de celui des années futures**.

Dans le prolongement des mentions écrites dans le rapport pour 2014, la commission a évoqué l'impact des activités prévues en 2015 sur le budget :

- La réforme territoriale ne touchera quasiment pas l'activité info (chaque antenne conservant ses rendez-vous) ; les choses sont moins évidentes pour l'avenir des programmes
- Aucune avancée en vue quant à un éventuel projet de TV de plein exercice, évoqué dans le rapport Brucy pour des régions à forte identité (comme l'Alsace)
- Quant aux émissions du matin, celles-ci sont déjà déployées dans le Pôle sur 52 mn : l'heure est donc à l'amélioration et à la stabilisation. Avec une « innovation » en 2015 : produire 2 semaines durant les congés de Février, lors des vacances des autres zones)...et vraisemblablement 2 semaines aussi durant les congés d'avril.

Autre sujet impactant les recettes 2015, **le dossier de la publicité après 20 heures...**

Pour l'heure, il ne s'agit que de l'écran proposé en régions, avec des conditions d'exploitation limitées (durée, limitation à 18 régions).

Cela permet de dégager **quelques recettes**, mais surtout permet **à notre régie publicitaire de se positionner** à nouveau face à des annonceurs demandeurs d'espaces en prime time (et qui n'étaient plus clients de France Télévisions, faute d'une offre globale).

Plus globalement, la commission s'est penchée sur l'hypothèse **d'un retour plus global de la publicité** après 20 heures sur les antennes du service public. Même si le sujet n'est pas du ressort du Pôle, le retour de la pub aura inévitablement un impact important sur les recettes du Pôle.

Cela est lié au financement futur de la télévision publique :

*Il est envisagé en effet par le gouvernement **la suppression, en 3 ans, de la dotation mise en place pour compenser la suppression de la publicité après 20 heures, cette disposition sera-t-elle maintenue en totalité ? Que se passerait-il alors ?***

- *Soit l'économie sur le budget de l'Etat serait **compensée** par une nouvelle **augmentation** de la **redevance** (de l'ordre de 3 € par foyer)*
- *Soit elle pourrait être **compensée** par le retour **de la publicité** après 20h : on reviendrait alors à la situation d'avant la suppression de la publicité (même si le marché n'est plus le même)*
- *Soit il s'agirait d'une **perte de recette pour l'entreprise**...qui se traduirait alors par la **nécessité de nouvelles économies drastiques***

Aucun élément à ce jour ne permet de savoir laquelle de ces 3 hypothèses serait privilégiée.

Dernier élément concernant 2015 : **concernant la prise de congés**, la Direction précise à la commission que nous devrions retrouver un « retour à la normale », après une année 2014 marquée par les élections, mais aussi le passage du calendrier à l'année civile.

La situation fut difficile au premier semestre 2014 (avec moins de jours de congés posés que lors du premier semestre 2013), la Direction a accepté un recours exceptionnel à des non permanents, pour permettre le solde de certaines personnes disposant d'un nombre important de jours.

La commission alerte la Direction **sur la nécessité de sensibiliser le personnel**. Par rapport aux nouveaux repères à prendre, mais aussi par rapport au fait que les salariés ne doivent pas hésiter à prendre des jours comme auparavant...même s'ils ne voient que 25 jours affichés sur Mon Kiosque. Une explication sur la façon dont les jours se constituent semble utile, pour ne pas se retrouver dans la même situation.

3/ Un plan Convergence bien avancé

L'expert-comptable a expliqué à la commission que, à l'exception de la mise en place du logiciel SIPLAN (désormais prévue pour 2016), le développement des principaux nouveaux systèmes d'information est achevé.

La commission soulève que le logiciel POPYRHUS est encore loin d'être au point.

Il est répondu que ce qu'il reste à faire relève de la maintenance, les difficultés étant surtout liées à des problèmes de paramétrages, pour intégrer des éléments liés au nouvel accord collectif, et en particulier sur les nouvelles organisations du temps de travail.

Il est précisé qu'il n'existe pas de référent « POPYRHUS » sur le Pôle, mais qu'il existe une procédure via des fiches Starweb (permettant de décrire chaque problème rencontré).

4/ Le mode de gestion de la Filière

Un point important du rapport du cabinet SECAFI-ALPHA porte sur la présentation des comptes de la Filière. L'expert-comptable explique à la commission que la Filière applique une **méthode dite « de saturation »**, consistant à rechercher des tâches à proposer en face des jours d'activité.

L'objectif consistant à utiliser autant que possible les jours en question.

C'est ainsi que nous apprenons que les moyens en fiction ont été saturés à 99% en 2013, quand ceux des équipes légères ne le sont qu'à 78%.

Le cabinet s'étonne également de l'absence d'objectifs précis, par site, dès le début de l'exercice.

La Direction de la Filière précise à la commission qu'elle établit **des comptes d'exploitations** (prévisionnels et réalisés). Il est prévu que ceux-ci puissent être examinés par la commission Filière du CCE.

Sur les objectifs par site, il est expliqué que des engagements peuvent être pris avec des clients, **sans que des sites précis soient déterminés dès le départ**.

Un exemple est pris, celui des émissions religieuses : un engagement porte sur 52 retransmissions de cérémonies par an...sans que les lieux soient clairement arrêtés.

Le producteur du « Jour du Seigneur » ne sait pas encore en Août à quel endroit la messe de Noël sera captée...et donc si elle nécessitera le car de Lille ou de Toulouse.

Il est précisé par ailleurs que, suite à la réforme de 2007, la **recentralisation** permet de positionner les cars de la façon la plus judicieuse possible, tout en recherchant à assurer, autant que possible, le plein emploi. En sachant que le personnel **n'est désormais plus affecté à un car précis** : il est donc possible que du personnel de Lille soit affecté à un car de Toulouse.

De même, depuis 2014, la **Filière a fusionné avec le service Fabrication du siège** (composé pour l'essentiel de personnel France 2). Après l'existence d'une convention collective commune, et la mise en place de barèmes communs au niveau du contrôle de gestion, l'offre est désormais unique.

Autre point soulevé par l'expert : le fait que la Filière n'est pas forcément positionnée sur ce qu'elle sait le mieux faire. Le cabinet évoque la **concurrence**, qu'il qualifie de **déloyale**, d'acteurs privés qui ne respectent ni les conventions collectives, ni même le droit du travail.

Le cabinet rappelle que la Filière dispose **d'un savoir-faire** et de moyens, gages de qualité.

De même, une autre de ses compétences est sa **capacité à savoir bien planifier**, en tenant compte de toutes les contraintes.

Face à cela, pourquoi la Filière ne se positionne pas davantage sur des produits exigeant beaucoup de qualité, et sur des productions plus « industrialisées » ?

Sur la qualité, la Direction prend les références les **nombreuses productions sportives** qu'elle est amenée à gérer (à l'exemple du Tour de France, de Roland Garros ou des Jeux Olympiques).

Sur des productions plus « industrialisées », la Direction a communiqué à la commission l'annonce d'une **ré internalisation de 3 émissions régulières** :

- « Toute une histoire »
- « Ce soir ou jamais »
- « Envoyé spécial »

Cela passe par la signature d'un bail de 9 ans, pour des locaux à Saint-Cloud, avec 3 plateaux.

Enfin, l'expert a soulevé l'important retard du Pôle Nord Est en 2013 sur l'utilisation du droit de tirage et de la post production...et a demandé ce qu'il en était pour 2014.

Il lui a été répondu que, à l'inverse, le Pôle avait consommé plus que prévu en 2014.

En marge des questions posées, le cabinet SECAFI-ALPHA a proposé une parenthèse, pour expliquer à ses lecteurs le mode de financement d'une co-production...**en prenant l'exemple d'un documentaire d'un coût de 140.000 euros...**

Dans cet exemple, le coproducteur va apporter 95.000 € (venant de lui et d'autres financeurs, comme le CNC).

France Télévisions va apporter 45.000 €, répartis comme suit :

- *Une part « antenne » : correspondant au droit de diffuser le document ; cette part sera intégralement consommée, une fois ces diffusions effectuées*
- *Une part « production » : en qualité de copropriétaire de l'œuvre ; cette part permettra à France Télévisions de percevoir des retombées sur les recettes futures de l'œuvre (au prorata des parts détenues)*

France Télévisions va apporter ses 45.000 euros de deux façons :

- *Une somme de 8000 euros en cash*
- *Et un total de 37.000 euros en industrie (par les moyens mis à disposition)*

Dans cet exemple fictif, la part « antenne » pourrait valoir 25.000 € (financés par les 8000 en cash, et 17.000 en industrie).

La part « producteur » serait, quant à elle, évaluée à 20.000 € (intégralement en industrie).

5/ En conclusion...

Le cabinet SECAFI-ALPHA a insisté sur l'importance de l'augmentation de la masse salariale dans les budgets futurs. Comment sera-t-elle financée ?

L'expert ajoute et rappelle que le Pôle s'est montré très « bon élève » jusqu'à présent, dans sa gestion et la réalisation d'économies importantes. Plus précisément, entre 2010 et 2013, il a été constaté **une économie de 2,6 M€** sur la masse salariale du Pôle Nord Est.

À titre de comparaison, sur la même période :

- l'économie est **de 4,8 M€** sur l'ensemble des 4 Pôles
- cette économie n'est plus que **de 3,8 M€** si on ajoute Via Stella
- l'économie est **de 5,4 M€** sur l'ensemble du réseau Outre-Mer
- alors que Paris et la région parisienne ont vu leur masse salariale **progresser de 3,1 M€** sur ces 3 ans (en raison notamment du développement et des embauches sur le numérique)

L'expert précise par ailleurs à la commission **qu'il n'y a désormais, selon lui, plus d'économie crédible à envisager sans être amené à toucher aux missions qui nous incombent.**

Plus globalement, il paraît essentiel au cabinet SECAFI-ALPHA que France Télévisions revise sa stratégie concernant **la détention des droits**. Le groupe doit évoluer d'une propriété de diffusion vers une propriété de contenus.

Aujourd'hui, de l'ordre de 80% des droits des produits diffusés sont détenus par des acteurs privés.

A titre de comparaison, la BBC détient plus de 20.000 heures de programmes par an.

Enfin, toujours au sujet de cette détention de droits, il est essentiel (et urgent) **de penser à intégrer le numérique...** afin que les œuvres mises à l'antenne puissent aussi avoir une existence avec nos éditions numériques, afin que celles-ci puissent continuer à se développer.

Pour la commission
Le président
Bruno DEMANGE



Motion des élus du CE Pôle Nord Est

Les élus du CE Pôle Nord-Est renouvellent leur inquiétude par rapport au danger économique dans lequel France Télévisions risque de se retrouver à l'avenir, du fait de la non détention des droits audiovisuels pour la quasi totalité des programmes diffusés.

Ils insistent sur le fait qu'il est essentiel de passer à une logique de détention de l'ensemble des droits sur les produits fabriqués par France Télévisions.

Ils réclament que la direction fasse pression auprès du gouvernement pour modifier enfin les décrets Tasca, comme préconisé par le rapport du sénateur Jean-Pierre Placade.

Ils demandent également que la direction de France télévisions développe la part de production interne qui lui est due et qui n'est pourtant pas utilisée entièrement aujourd'hui, alors qu'elle permet justement de mettre en avant la qualité de nos programmes produits en interne et permet d'obtenir des recettes complémentaires.

A Strasbourg, le 23 janvier 2015

Adoptée à l'unanimité, les Organisations Syndicales s'associent



Compte rendu de la Commission Filière Production du Pôle Nord-Est

Présents pour la Direction

Mme Arrossamena, M. Friederich et M. Ségur

Membres de la Commission

Mme Thine, M. Cholbi, M. Cornet, M. Framery, M. Pinato, M. Van Mullem

Excusé, M. Loutz

Invités

Mme Carpentier et M. Desbuquois

Pour cette nouvelle mandature et cette première réunion filière, les membres de la commission ont répondu présents, ce qui révèle une inquiétude grandissante de la part des salariés de la filière conscients des risques en ces temps de disette budgétaire pour FTV.

Voici une année nouvelle qui commence dans la tourmente par la disparition de quatre fictions, puis aussi par le peu d'activité planifiée pour nos équipes légères et enfin d'une commission amputée de l'un de ces membres qui devait représenter l'infographie pour le site de Nancy.

Concernant l'ordre du Jour, la direction indique qu'elle n'a pu fournir tous les documents demandés en temps voulu, mais qu'elle reste à disposition des intervenants pour répondre à leurs interrogations et autres inquiétudes, dans le but d'éclaircir leur compréhension du fonctionnement de la Filière. Pour information, nous n'avons jamais les documents en temps et en heure, quelle que soit l'instance, l'opacité semble être le mot d'ordre des responsables filière.

La direction nous informe que « cette année la production d'œuvre patrimoniale baisse de 20%, que sur les 390 à 400 Millions d'euros alloués, seule la fiction n'a pas d'obligation d'investissement et que celle-ci devient par conséquent **une variable d'ajustement**. Et elle ajoute que dans un contexte budgétaire difficile, il est nécessaire de réaliser des économies. Depuis 2005, la pression s'est faite sur les producteurs extérieurs à qui FTV achète des fictions. La suppression de cette 8eme fiction pour les 4 pôles de la filière (soit 4 films supprimés du plan de charge 2015) constitue donc un message envoyé aux producteurs privés, en leur démontrant que FTV aussi fait des efforts La direction rappelle qu'avec la réforme mise en place en 2005, le nombre de permanents a diminué sur les tournages, régulièrement, pour arriver à un ratio d'à peu près 50-50. En terme de coût de production, une fiction coûte aux alentours de 1.7 M d'euros, donc l'économie substantielle pour

FTV, hors charges fixes, serait potentiellement de 5.6 à 6 Millions d'euros. Enfin, la direction rappelle que cette décision survient suite à un arbitrage effectué par les hautes instances décisionnelles de FTV, bien au-dessus de la direction de la Filière ». (« Ce n'est pas moi, c'est lui », pratique managériale bien connue). Les noms cités sont ceux de Fabrice Lacroix, Patrice Papet, avec l'approbation de Mr Pflimlin.

La suppression de 4 fictions pour la filière représente une baisse d' 1/8 de son activité, alors que la même baisse sur l'achat de fictions privées ne représenterait qu'1/31 du budget alloué au privé? De plus, les conséquences en terme de sous-emploi (la fin du tournage de la dernière fiction à Lille est prévu le 6 novembre 2015 !), de démotivation des équipes permanentes et la désertion logique des intermittents vers des projets où leurs compétences sont reconnues ne pourra qu'être dommageable pour la qualité des productions FTV.

La direction indique qu'après calcul, seuls 2 ETP, (Équivalent Temps Plein) seront supprimés par fiction, donc 8 au total. De plus, elle affirme que l'objectif fixé est de garder l'équilibre budgétaire sur la filière, voire sur FTV; (équilibre d'ailleurs atteint par la filière.)

Si l'objectif reste l'équilibre sur le pôle fiction, équilibre même dépassé avec 32 films dans l'année sur tout FTV, comment la direction compte-t-elle maintenir cet objectif avec 4 fictions de moins?

-Réponse: tous les personnels font partis de la Filière (ce qui rend la mobilité presque obligatoire) il faut donc redéployer les personnels permanents en planifiant d'une manière équilibrée l'ensemble des fictions de la filière, et favoriser la mobilité entre les pôles. Ce redéploiement concernera également la post production son et vidéo, et par conséquent elle réduira d'autant les recours au personnel intermittent !

Mieux « répartir les personnels, et si besoin, en le déqualifiant » ! Par exemple, laisser l'appellation technicien de maintenance à une personne qui gère depuis plus d'un an les rush HD des fictions, remplacer le statut d'Etalonneur ou de Monteur -Truquiste en le réduisant à un emploi de vulgaire technicien vidéo sans aucune spécificité, devant même parfois former des personnels de sociétés privées et leur céder la place! (Un livre Un jour) ou truquage pour des variétés à la VM !

Le plan de charge

Nous n'avons pas eu de document sur le plan de charge 2015, la direction nous dit que des arbitrages doivent être encore pris d'ici mi-février, selon elle, il sera pratiquement identique à celui de 2014. Niveau ETP, pour la direction, nous avons été de mauvais élèves, avec un dépassement de plus d'une dizaine d'ETP de la prévision, cela étant dû à de gros événements comme les J.O., Tour de France, Roland Garros mais cela nous a permis de finir l'année avec un compte d'exploitation légèrement positif, nous aurons les chiffres définitifs d'ici mi-février.

Pour la fiction_on remarque une amorce de réduction d'activité de 9 jours.

Les équipes légères affichent pour le pôle un bilan correspondant aux objectifs.

En ce qui concerne la Vidéo Mobile l'activité est supérieure à celle de 2013 cela est dû en partie aux opérations exceptionnelles tels que les JEM et le centenaire de la Grande Guerre (Concert à Sarajevo).

On remarquera une baisse d'activité pour la régie Fly qui n'a désormais plus de référent celle-ci sera basée au Franay et gérée par Mr Lionel Dubois, sa planification se fait à Nancy.

La Post-prod image se porte plutôt bien sur les 3 sites du pôle Nord-Est, la direction essaie d'avoir une planification plus lissée sur l'année et envisage une augmentation de la production vidéographie sur Nancy.

Quant à la Post-prod, Son l'activité a été freinée par une panne de console à Lille.

Fonctionnement des plateaux loués au Franay, à St Cloud

Le siège de FTV a choisi de louer deux studios incluant aussi quelques bureaux pour l'organisation de la production et l'arrivée de Mistral dans peu de temps. En l'état, un premier studio est alloué au tournage de " Tout une Histoire", le 2eme étant divisé en deux entre le plateau de "Ce soir ou Jamais" et le plateau d'"Envoyé Spécial". La régie de tournage est assurée par la filiale, le reste pris en charge par le siège. Sur les 100% de "produit fini", 50% ou plus, revient à la filiale. La filiale production reste prioritaire dans ce domaine, avant de faire appel au privé. Ce qui garantit à minima 90 jours d'activité pour les personnels de la filiale, hors temps de préparation.

Emploi et recrutement

Le site de Lille a enfin trouvé les candidats pour les postes à pourvoir, ce fut long ! Pour le poste de Régisseur a été nommé Laetitia Gromier et pour l'éclairagiste Frederic Briolet. Une réflexion est en cours pour le poste de machinerie, pour le poste de vidéo mobile, il sera en consultation au COCA de février qui se tiendra le 5 mars 2015. En ce qui concerne le poste de maquilleuse, la direction de la filiale affirme ne pas avoir suffisamment d'activités pour justifier le comblement du poste. La direction nous dit que pour les postes libérés restant, un plan de permanentisation est en tout début de réflexion à France Télévisions et ces postes pourraient servir à un redéploiement dans ce contexte.

Le poste de technicien de post-production à Nancy sera au COCA de février, par contre toujours rien pour le poste d'OPS. La commission s'inquiète qu'il n'y ait pas d'équipe légère complète à Nancy, difficile dans ces conditions de pérenniser ce type activité sur ce site, surtout dans le contexte actuel que connaît ce domaine. La direction voudrait-elle supprimer cette activité sur ce site ?

Formation

Le budget formation est encore en baisse cette année, il est de 84070 € pour 176 stagiaires prévus, petit rappel des budgets précédents, 102 000 en 2013, 152 000 en 2012 et de 90 000 € en 2014. Pour 2015, le répartition du budget sera de 67200 € pour les actions liées à la technologie et l'innovation, 3 formations "pilotes de Drone" essentiellement pour la fiction le site pilote est Lyon, 6 formations "opérateur steadicam", Lille est le site pilote, 6 formations "réseaux d'ordres" pour les cars de Lille et Lyon, 16 formations "déports optiques" pour les cars de Lille, Lyon, Marseille et Rennes et 9 pour "les caméras fiction". Un budget de 16800 € sera pour les formations liées à la prévention, à l'hygiène et à la sécurité, partagé entre des remises à niveau "cases nacelle" et "habilitation électrique". Les formations fonctions et supports sont des formations transverses gérées au niveau du siège.

Questions diverses

Les élus craignent pour l'emploi des agents du service paie qui gèrent en région les salaires des CDD et CDI de la Filière de Lambersart, Nancy et Strasbourg, ces opérations seraient selon la direction plus facile à traiter près de la finance du siège et sous un lien hiérarchique du service RH de la filière. Une réflexion est en cours au sein de la direction pour éventuellement maintenir des personnels en région.

Le rapprochement de la vidéographie à la post-production à Nancy se met en place depuis fin 2014, un rapprochement géographique entre le Bureau d'ordre et la direction du site est en cours, ainsi que la finalisation des outils de gestion et de paie, tout est en train de se mettre en place.

En ce qui concerne la mobilité du personnel, c'est un peu flou, on a rappelé en début de séance qu'elle devait être faite avec l'accord préalable de l'intéressé. La direction nous dit : "le personnel dont la nature de leur métier et assujettis à de la mobilité ne pourrait pas la refuser", cela concerne les personnels des équipes légères, de la vidéo mobile ainsi que celui de la fiction. Nous ne sommes pas d'accord avec cela, pour nous la mobilité est assujettie non pas au métier mais au site ou au car vidéo mobile de rattachement. Elle précise qu'un arrangement a toujours été trouvé dans le cas d'un refus de mobilité et concerne peu de personnel. Nous insistons sur le fait que le personnel doit être avertis avant toute planification qui engendre de la mobilité, cela évitera beaucoup de mal entendus et facilitera le dialogue entre la planification et le personnel, elle est d'accord avec nous sur ce point.

Sur la question du renouvellement des cars, la direction nous dit qu'un tiers du budget d'investissement est alloué au maintien opérationnel des cars, aucune décision sur de gros investissements ne sera pris à France Télévisions avant la nomination de la nouvelle présidence. La priorité reste l'activité du personnel, il faudra se poser les bonnes questions et faire les bons choix d'investissement, être très attentif aux développements de technologies et de transmissions qui pourront bouleverser les façons de faire dans la captation d'événements en direct.

Pour la Commission Filière pôle Nord-Est Philippe Cornet



Motion sur la Filière du CE PNE

Les élus du CE Pôle Nord Est constatent la volonté de France télévisions de réduire la production de la Filière. Pour preuve, les 6 équipes légères du Pôle Nord Est affichent une activité quasi nulle pour le premier trimestre 2015.

Dernière charge : la suppression de la fabrication de « Un Livre Un Jour » par le site de Lambersart. Le site en assurait la fabrication depuis plus de dix ans. Un magazine quotidien de qualité qui avait su évoluer, grâce aux personnels de Lambersart. Des personnels qui ont su sans cesse moderniser le magazine, faire évoluer sa charte d'habillage et dynamiser le contenu.

Cela représentait 40 jours d'activité, tous métiers confondus, par mois.

Cette activité a été transférée à l'unité de fabrication du Siège. Et l'on s'aperçoit aujourd'hui que, faute des moyens humains au Siège pour la fabrication de ce produit complexe très riche en habillage, la fabrication vient d'être externalisée à la société HighWay Télévisions ! ...

Et dernier paradoxe, cette société n'ayant pas non plus les compétences suffisantes, elle s'est retournée vers le personnel de Lambersart pour obtenir les conseils et même débaucher un CDD monteur spécialisé dans l'exercice !

Alors que la direction de France télévisions vient de s'engager à mettre en place un Pacte de Priorité pour le recours aux moyens internes, les élus du CE Pôle Nord Est exigent la ré-internalisation de « Un Livre Un Jour », et son retour de fabrication sur le site de Lambersart, dont l'expertise sur cette émission n'est plus à démontrer.

Par ailleurs, malgré le retour des 8 fictions par site, suite au préavis de grève du 20 janvier dernier, les salariés de la Filière souffrent d'une inquiétude grandissante sur la pérennité de la Filière mais aussi sur leurs conditions de travail.

La mobilité du personnel se généralise et sert de variable d'ajustement au manque d'activité sur les cars et les équipes légères.

Les élus dénoncent cette casse programmée de l'outil de fabrication de France télévisions, au moment où le CSA dénigre la gestion et le coût de la Filière production.

Strasbourg, le 23 janvier 2015

Adoptée à l'unanimité, les Organisations Syndicales s'associent

Compte-rendu du CCE des 16 et 17 décembre 2014

1. Situation générale

Un CCE qui s'est ouvert sur une ambiance de fin de règne pour Rémy Pflimlin, pas vraiment ménagé par le vrai-faux rapport du CSA paru fin novembre et la campagne médiatique stigmatisant France télévisions, sa gestion erratique, ses effectifs pléthoriques, ses salaires mirobolants, sa gabegie à tous les étages, etc.

Pour autant, à l'heure du bilan, nombreuses demeurent les zones d'ombre, comme l'impasse du financement, la mise à mal de notre industrie de programmes, l'absence de stratégie pour France 3 et les Outremer, l'épuisement des organisations...

Le PDG se félicite d'audiences plutôt favorables depuis septembre (28,4% pour le bouquet), surtout sur France 2 et France 5, permettant d'atténuer le déclin des recettes publicitaires en fin d'année. A noter le "miraculeux" succès d'audience de l'antenne d'Alsace (plus de 50% !) pour la venue du pape François à Strasbourg.

Mais cela ne doit pas occulter la réalité d'un réseau régional orphelin d'un véritable projet de développement même si Rémy Pflimlin répète, quasiment à l'identique, le discours prononcé devant le CSA... en 2010, comme de lancer une ou plusieurs chaînes de plein exercice en région sur le GR1.

Le PDG revient sur la révolution numérique et l'évolution des comportements. La TV de rattrapage dépassera le milliard de vidéos vues sur l'année. Les jeunes adultes (18-25 ans) ne regardent plus la télévision classique qu'1h30 par jour alors que la moyenne est de 4h. Pour répondre à cet enjeu de la consommation délinéarisée de la télévision, M. Pflimlin veut s'appuyer sur le Club des téléspectateurs qui compte plus d'un million de membres, pour mieux comprendre et répondre aux attentes des publics. Une façon de répondre à la concurrence de Netflix qui analyse les consommations et fait des propositions en rapport.

Sur la publicité, M. Pflimlin se veut optimiste et mise sur une stabilisation du marché de la télévision voire une progression des recettes. Il se félicite de voir avancer la réflexion sur l'élargissement de l'assiette de la redevance.

Concernant le rapport de Marc Schwartz, ancien directeur financier de France télévisions missionné par le gouvernement pour plancher sur la feuille de route du groupe jusqu'en 2020, il en annonce les trois axes principaux :

- différencier les contenus et s'adresser au plus grand nombre ;
- accompagner les nouveaux usages numériques ;
- finaliser l'entreprise unique...

Ces divers points stratégiques devront faire l'objet d'une présentation plus complète et détaillée aux élus dans le cadre d'un nouveau CCE début 2015.

2. Rapport d'expertise

Les experts du cabinet Secafi Alpha ont présenté un rapport de grande qualité pour éclairer les élus sur la situation économique de l'entreprise.

Pour ces bons connaisseurs du secteur, il est impératif que FTV puisse maximiser ses recettes commerciales par le rétablissement de la pub après 20h et assurer ainsi ses développements.

Il est aussi essentiel de maintenir et développer nos capacités de production et fabrication en interne dans un univers en plein bouleversement où la consommation non linéaire des contenus prend le pas sur la télévision classique. Maîtriser les approvisionnements, détenir les droits des programmes que l'on finance, en assurer la circulation et la diversification, voilà des enjeux majeurs pour France télévisions, finalement bien peu assumés par une direction beaucoup trop timorée face aux lobbies de la production privée.

3. Budget 2015

Le budget 2015 est présenté dans un quasi équilibre, en dépit d'une équation financière

toujours aussi périlleuse. Surestimation des recettes publicitaires, poursuite du plan

d'économies drastiques et nouvelle amputation des recettes publiques.

4. Projet Info 2015

Le dernier CCE de l'année aura été marqué par la présentation en grande pompe (pas moins de 15 représentants côté direction !) du premier volet d'info 2015, le projet mégalo-industriel de T. Thuillier, le très ambitieux patron de l'info de France télévisions.

Principale innovation, le lancement sur le web d'une chaîne d'info en continu, dans la continuité de la plateforme numérique FTVinfo.

Pour le reste, le projet ne manque pas d'inquiéter, surtout du côté de la rédaction nationale de France 3, car c'est bel et bien sa disparition qui est programmée dans le cadre de cette fusion/absorption/liquidation...

Dans une organisation matricielle très centralisée, avec une logique d'éditions (matin/midi, soirée/nuit, week-end, chaîne info) alimentée par des services thématiques, la direction

veut regrouper les entités parisiennes dans une seule grande news factory regroupant tous les journalistes pour fabriquer toutes les éditions sur tous les supports. La dimension totalisante du projet est évidente, loin, bien loin des collectifs rédactionnels ayant un regard, une approche, une sensibilité, une vision du monde différentes, et qui permettent de garantir ce qu'on appelle le pluralisme.

Compte tenu du caractère lacunaire du projet et de son ampleur, les élus n'ont pas souhaité être consultés. La direction entend bien le mettre en œuvre en phases successives, prétendant qu'il est impossible de présenter une vision d'ensemble.

5. Plan de charge de la filière de production

Les élus ont pris connaissance du projet de plan de charge de la filière pour 2015. Ils se sont indignés de la décision de la direction financière de supprimer une fiction par site. Qu'une entreprise qui dispose d'un outil de production performant fasse le choix de le mettre en sous-activité parce qu'elle n'ose pas remettre en cause le chiffre d'affaires et les profits des producteurs privés est tout simplement aberrant.

A noter que cette décision intervient au moment où la commission culture du Sénat affirme qu'il ne faut pas avoir peur d'ouvrir le débat sur l'intégration verticale (de la conception des programmes jusqu'à la détention et la commercialisation des droits) de la production chez les diffuseurs. Cherchons l'erreur...

Une résolution a été adoptée à l'unanimité des élus pour dénoncer ce sabotage et pour que les syndicats prennent le relais. Ce qu'ils ont fait, au moins certains d'entre eux, avec le dépôt d'un préavis de grève et les résultats qu'on connaît.

6. Rattachement de France 3 Toutes Régions (FTR) à la direction du réseau France 3

Le rattachement de France 3 Toutes Régions (FTR, 55 salariés) à la direction des réseaux de France 3 se justifie selon la direction par les liens qui existent déjà. Il s'agit de "clarifier et simplifier les fonctionnements" dit-elle.

Comme les salariés restent rattachés au CE du Siège, les élus du CCE ont renvoyé l'examen du point devant cette instance. Ils ont demandé que l'organigramme actualisé de FTR soit présenté à cette occasion.

7. Rattachement de la rédaction de Malakoff à la direction du réseau Outremer 1ère

La direction justifie ce rattachement organisationnel par l'élaboration d'un nouveau projet éditorial pour rénover le contenu de l'information à Malakoff. "L'ambition est de recréer du lien avec un ré-ancrage dans l'ADN éditorial fondamental qui est l'Outre-mer." déclare Stéphane Bijoux, nouveau patron de l'info des Outremer.

Rien de plus précis pour le moment, en particulier sur l'articulation entre ce projet et l'information dans les Outremer 1ère, la ligne éditoriale et les budgets dédiés.

Les élus ont renvoyé l'examen de ce projet à la commission Outremer du CCE pour approfondissement.

8. Point d'étape sur le PDV

La mise en œuvre du PDV s'avère plutôt compliquée. Après avoir fait "le plus simple" avec environ 200 postes de niveau 1, il s'agit maintenant de réaliser le niveau 2, beaucoup plus ardu, puisqu'il faut faire coïncider les candidatures au départ (518 demandes) avec les 140 postes restants visés par le PDV pour parvenir à l'objectif de 340 postes (hors les 20 postes du « G20 », concernant les cadres supérieurs de l'entreprise).

Les départs ont principalement concerné le réseau de France 3, un peu moins les Outremer. En revanche, au Siège, il est plus difficile de trouver des volontaires, sans doute parce qu'on y aura moins "fléché" les candidats au départ.

La direction présente les mobilités à venir comme des opportunités et des promotions pour convaincre les salariés.

Au plan juridique, le tribunal administratif a rejeté le 14 octobre le recours en annulation de la Cfdt, de la Cgc et du Snj qui ont fait appel de cette décision. Questionné sur les éventuelles conséquences de cette procédure, M. Papet s'est fait menaçant : si le PDV est annulé, nonobstant la question des salariés déjà partis ou candidats au départ et de leurs indemnités, qu'ils devront rendre si ils les ont déjà eus, on passera très certainement à un plan de départ non volontaire.

9. Information/consultation sur l'outil Ka-Sat (VCR)

Cela fait suite à l'expertise sur l'outil et l'avis négatif très motivé de l'IC-CHSCT sur le sujet.

Un certain nombre d'aménagements techniques et ergonomiques du VRC ont été actés par la direction suite au rapport d'expertise.

La direction n'exclut pas la possibilité d'une mise en œuvre à un seul JRI même si elle affirme que c'est un véhicule qui part avec une équipe de reportage, à savoir un JRI et un rédacteur. Sur certaines configurations il pourrait être possible qu'un technicien participe. Mais si cet outil est positionné en Bureau Excentré, on imagine facilement que cela ne se fera quasi jamais ! Pas sûr non plus que cela fasse réellement gagner du temps

aux équipes car l'exploitation elle-même de l'outil est chronophage en plus de réduire le temps dévolu au tournage.

Les élus se sont opposés à ce que ce VRC puisse remplacer un véhicule de reportage des rédactions car ce Dacia Duster n'est pas le meilleur choix en termes de sécurité (mauvais résultats aux crash tests).

Les élus ont adopté un avis négatif.

10. Bilan du 1% logement 2013

Les élus ont rendu un avis sur le bilan du 1% logement. Des initiatives intéressantes en particulier avec un nouveau logiciel mais qui gagneraient à être mieux partagées avec les collaborateurs, en particulier dans les régions et les Outremer.

11. Journée de solidarité pour les journalistes dont l'organisation est décomptées en heures

Ce point, oublié par l'accord du 28 mai 2013, fait l'objet d'une simple présentation au CCE. La direction exerce une forme de discrimination à l'encontre des journalistes aux heures soit en leur supprimant 1 jour de RTT sur 20, soit en les faisant travailler un jour férié.

Les élus ont demandé qu'un avenant soit négocié afin d'intégrer ce point à l'accord collectif.

12. Information sur l'avancement du projet I-Média

Le site pilote de Rennes a connu (et connaît encore) beaucoup de déboires avec la version 1 de l'outil. La direction explique que la version 2 sera stabilisée avec une meilleure ergonomie et un nouveau système qui privilégiera un développement unique plutôt qu'une addition de « briques ».

Il sera possible d'activer ou pas tout ou partie du système, afin de permettre, là où c'est nécessaire, un déploiement progressif, car pour un certain nombre de centres, ce sera un très grand changement. Pour ceux qui sont déjà en intermédiation, le changement sera moins prononcé du fait d'un schéma de fonctionnement similaire.

I-Média gèrera les médias Info et Antenne dans un serveur unique. Le format sera le DV 25 mais il sera appelé à évoluer, sans doute vers le Mpeg-4 lors du passage à la HD.

Une version 2 est en cours de test à Lyon pour aboutir à la stabilité du système (mise à l'antenne, le 15 février), ce qui ne semble pas encore totalement acquis. Pour le déploiement, un développeur sera présent sur site afin d'ajuster le système aux problématiques techniques locales qui pourraient se présenter.

Trois modes secours seront possibles en fonction des pannes qui pourraient arriver, la plus grave étant le plantage du serveur central. Le but est de pouvoir assurer le JT dans tous les cas.

La direction a confirmé que la partie archivage était bien intégrée au projet mais que des évolutions futures se feraient dans le cadre des évolutions de Sierra.

Sur les réticences de certains pôles à détacher des salariés référents pour former les salariés, la direction a rappelé que les pôles devront jouer le jeu, sauf à freiner le déploiement alors que l'objectif est de l'accélérer. Le déploiement dans les premiers sites démarrera au 1^{er} trimestre 2015.

13. Information sur le renouvellement du parc de caméscopes de reportage

Le directeur du projet explique que l'appel d'offres a été lancé. La demande porte sur les caméscopes, les systèmes de lecteur-enregistreurs, le support et la formation. Cela concerne tout France télévisions, pour l'information et les équipes programmes, hors fabrication Siège et filière de production. Le choix se portera sur une seule marque pour une gamme d'équipements, caméras lourdes et légères.

Les tests seront effectués sur les trois domaines, rédactions nationales, équipes régionales et ultramarines. Au démarrage, les tournages continueront en SD.

L'évolution des workflows dans les sites permettra ensuite de basculer à la HD.

Le marché est prévu pour 3 ans, renouvelable, et sera attribué dans le courant du premier trimestre 2015. Le déploiement commencera par les équipes du Siège. Rédaction de France 2 ou France 3 ? Cela dépendra de la marque retenue. Ensuite, le déploiement se fera au fur et à mesure des besoins. La direction explique qu'il y aura aussi nécessité de renouveler les caméscopes de production pour assurer une compatibilité.

14. Information sur l'outil Planif

Le projet initial, SIPLAN, a été abandonné. Seul le lot 1, la partie liée aux devis et commandes, a été développé et est maintenant déployé. La direction explique que le coût initial était prévu en 2009 à 4 M€. Deux ans après, l'addition était passée à 6,2 M€

et 6,5 M€ en 2013, date de la décision de réorienter le projet, en changeant d'équipe interne et de prestataire.

L'outil attendu reste le même ainsi que la base de gestion informatique Quantiq. La direction explique que le projet initial de tout inclure était sans doute trop ambitieux, complexe et lourd, l'objectif n'étant pas d'aboutir à un Omega bis lent comme c'est le cas actuellement à France 3.

La version finale de PLANIF, le nouveau nom du projet, gèrera 6 fois plus de données sur le périmètre FTV en gérant plus de 8000 collaborateurs (hors fonctions support à horaires fixes).

PLANIF qui sera relié à PapyRHus, fonctionnera avec un serveur central. Si cette solution technique s'avérait trop lourde en termes de flux de données, et donc trop lente, il faudra envisager une autre architecture de fonctionnement. Car l'objectif prioritaire est d'assurer un temps de réponse rapide aux requêtes des opérateurs, en plus d'assurer une ergonomie améliorée et répondant bien aux demandes des utilisateurs. On verra...

La recette est prévue à l'été 2015 pour un déploiement en priorité dans les Outremer où le besoin est le plus urgent. Puis suivront le réseau France 3, le Siège et la filière production. La trajectoire budgétaire est maintenant à 6,6 M€ et démontre bien que, contrairement aux idées toutes faites, la construction de l'entreprise unique n'entraîne pas de réductions de coûts immédiats, bien au contraire...